



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER 2022 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil a adopté à la séance du conseil du 13 décembre 2021, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, soit l'année 2022, en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance.

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| ➤ Lundi, 17 janvier à 19h30 | ➤ Lundi, 11 juillet à 19h30 |
| ➤ Lundi, 14 février à 19h30 | ➤ Lundi, 8 août à 19h30 |
| ➤ Lundi, 14 mars à 19h30 | ➤ Lundi, 13 septembre à 19h30 |
| ➤ Lundi, 11 avril à 19h30 | ➤ Mardi, 11 octobre à 19h30 |
| ➤ Lundi, 9 mai à 19h30 | ➤ Lundi, 14 novembre à 19h30 |
| ➤ Lundi, 13 juin à 19h30 | ➤ Lundi, 12 décembre à 19h30 |

Donné à La Conception le 14 décembre 2021,

Claude Piché
Directrice des finances
Greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je, soussignée, Claude Piché de la Municipalité de La Conception, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 13 décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14 décembre 2021.

Claude Piché
Directrice des finances
Greffière-trésorière adjointe